

LETTRE INFO N°14



13 / 05 / 2026

MUTATIONS INTRA 2026

- Affichage du barème prévu entre le 1 et le 15 juin. Sur IPROF.
- Résultats de l'INTRA prévus le 22 juin .

ECHOS DES ETABLISSEMENTS. GUYANE

• A.S.FELIX

Les mardis 5 et mercredi 6 mai une vingtaine d'enseignants du collège Just Hyasine se sont mis en grève pour contester contre un climat de travail dégradé au sein de l'établissement. En effet depuis plusieurs mois le personnel déplore des difficultés de fonctionnement ainsi qu'une mauvaise communication qui perturbent l'organisation du collège au quotidien.

Une délégation s'est entretenue avec la CTG et la direction. Le dialogue est en cours afin de remédier à cette situation de tensions.

• Collège CONCORDE.

- problèmes récurrents depuis 2 mois d'eau et de toilettes non fonctionnels
- ☐ Une nouvelle chef qui part pour la 3eme fois en erasmus cette année.
- ☐ élèves de 6eme séquestrés et violés par d'autres élèves en dehors du bahut. Enquête gendarmerie en cours mais aucune communication de la direction envers la communauté éducative.
- ☐ Une bagarre devant le collège mercredi dernier vs des élèves du clg Canopee. Une élève hospitalisée car on lui a brisé une bouteille sur la tête. Là encore aucune communication à ce sujet.
- ☐ Des salles avec des fientes de rats / chauves souris et non nettoyées

• Lycée EBOUE.

Problèmes de sécurité. Depuis plusieurs mois maintenant le parking arrière de l'établissement donnant directement sur les installations sportives est ouvert en permanence. Intrusions permanentes en semaine, en soirée et les w.e

Il arrive de retrouver des personnes complètement extérieures à l'établissement au sein de nos installations sportives.

Les élèves en profitent pour entrer / sortir librement, se garer sur le parking normalement réservé aux enseignants...

La direction est au courant. Rien n'avance

• Collège VOLMAR.

Suite aux problèmes remontés précédemment (voir lettre info N°13) rien n'a évolué. La CTG passe et repasse constater les manquements / dégradations, mais aucune évolution à ce jour !

- **Lycée MAX JO.**

À l'appel de la FSU et du SNETAA, un débrayage a réuni 40 enseignants lundi 11 mai de 9h à 10h en présence des médias locaux pour dénoncer l'agression. (reportage vidéo)

De son côté le recteur a accordé la protection fonctionnelle au chef d'établissement et a promis de réagir avec fermeté. La section FSU exige en priorité la présence d'un poste d'infirmier(e) manquant depuis un an et demi!



- **F.S.U. COMMUNIQUÉ DE LA FSU Max-Joséphine**

Violence au lycée Max-Joséphine

Le 7 mai, le proviseur du lycée a été physiquement agressé par un élève au sein de l'établissement. Cet acte de violence physique envers le personnel n'est malheureusement ni sans précédent, ni un acte isolé ; il fait suite à plusieurs agressions ayant entraîné des interruptions temporaires de travail.

Nous exprimons notre soutien total à notre chef d'établissement qui a toujours fait preuve de détermination et de courage et de proximité.

Dans cette épreuve, nous lui adressons nos pensées les plus sincères ainsi que nos vœux de rétablissement et d'apaisement. Nous réaffirmons également notre attachement à une école fondée sur le respect mutuel, la sécurité mais nous refusons que cet événement soit traité comme un simple fait divers.

Notre lycée, à l'image de bon nombre d'établissements de l'académie, fait face à des problématiques sociales et territoriales lourdes qui ne sont plus compensées par les moyens actuels. L'agression subie par le proviseur n'est qu'un signal d'une académie à bout de souffle :

Hausse de la violence et des incivilités quotidiennes.

Sous-effectif chronique d'adultes pour encadrer, médiatiser et protéger (le poste d'infirmier(ère) du lycée est inoccupé depuis un an !).

Seulement un jour de présence hebdomadaire de la conseillère d'orientation psychologue.

Sentiment d'impuissance face à des réalités et des défis qui dépassent le cadre de nos missions de personnels d'éducation.

La section FSU Max-Joséphine affirme que la réponse ne peut plus être uniquement sécuritaire ou disciplinaire. Elle doit être structurelle et s'articuler avec les revendications du plan de rattrapage porté par l'intersyndicale depuis plus d'un an.

Nous exigeons notamment :

Des moyens humains pérennes : renforcement massif des équipes de vie scolaire (AED, CPE) et des pôles médico-sociaux.

Un allègement des effectifs : pour permettre un suivi réel et humain de chaque élève.

L'École de la Guyane ne peut pas fonctionner sous la menace. Elle ne peut plus se contenter de « gérer la crise ». Le rectorat de Guyane et les autorités doivent prendre leurs responsabilités : reconnaître la spécificité de nos établissements et nous donner les moyens d'y exercer nos missions en toute sécurité.

La section FSU du Lycée Max-Joséphine

COURRIER FSU AU RECTEUR. Préparation de la rentrée en GUYANE

Courrier envoyé le 29/04/2026

Monsieur le Recteur,

À l'occasion du CSA académique du 1^{er} avril 2026 la FSU, et en particulier ses syndicats du second degré (SNEP-FSU, SNES-FSU et SNUEP-FSU), ont été amenés à intervenir sur les conditions dans lesquelles la préparation de la rentrée 2026 s'est déroulée dans de nombreux EPLE de l'académie.

Au-delà des seuls éléments chiffrés relatifs aux dotations que nous avons déjà dénoncé lors du CSA moyens de janvier 2026 (en particulier des 13 % d'HSA imposées dans chaque collège REP+ et menant à des situations inextricables), il apparaît que les modalités concrètes de mise en œuvre ont, dans plusieurs cas, donné lieu à des pratiques préoccupantes, pour certaines totalement irrégulières et inadmissibles, faisant peser une pression inacceptable sur les collègues.

Ces constats ne relèvent pas de situations isolées, mais traduisent des modes de fonctionnement récurrents dans plusieurs établissements. À titre d'exemple, nous portons à votre connaissance les situations suivantes :

- **Collège Paul Kapel :**

→ transmission tardive des documents ne permettant pas un examen normal en CA ;

→ interventions reposant sur des arguments inexacts visant à décourager un vote défavorable en CA.

=> Il y a ici, selon la FSU, un problème de respect des textes relatifs à la transmission des documents et un problème de posture de la direction.

- **Collège Eugène Nonnon :**

→ interventions individuelles auprès de représentants des personnels en amont du CA visant à influencer leur vote.

=> Pour la FSU, il y a ici un problème de posture de la direction

- **Collège Agarande :**

→ refus initial de soumettre le TRMD au vote ;

→ présentation dans des conditions ne permettant pas une compréhension réelle des documents (la direction n'ayant pas elle même fait le travail et ne comprenant pas ce qu'elle présente)

→ La direction accuse les représentants des personnels de faire de la politique CA pour tenter de les faire taire !

=> il y a, selon la FSU, un problème de compétence et/ou de posture de cette direction

- **Collège La Canopée :**

→ absence de CA et donc absence de présentation et de vote du TRMD.

=> Ici il y a, selon la FSU, soit un problème de compétence de la direction, soit une volonté de ne pas faire les choses dans les règles.

- **Collège Léodate Volmar :**

→ CA programmé après le CSA-A ;

=> Il y a ici, selon la FSU, soit un défaut de compétence, soit une volonté de ne pas faire les choses dans les règles.

- **Collège Agnès Bardury :**

→ TRMD non soumis au vote ;

→ présentation parcellaire du TRMD

→ rétention d'informations

→ surcharge en HSA pour de nombreux collègues pour qui même si le consentement avait été demandé, il s'engagent pour quelqu'un d'autre puisqu'ils sont contractuels et donc ne sont pas assuré d'être présents l'année suivante.

=> Le recueil du consentement pour les HSA n'a pas été fait et le TRMD proposé risque de pousser de nombreux collègues à se voir imposer des HSA au-delà des deux imposables sans qu'ils ou elles ne puissent donner leur avis. Il y a aussi un problème dans la façon de mener le dialogue avec les représentants.

- **Collège Just Hyasine :**

→ Bien que la situation ait pu être réglée en « direct » grâce à l'intervention de madame la directrice de cabinet alertée par le SNES-FSU, le président du CA a tenté de faire passer un vote contre (9 voix contre – 7 abstentions – 6 voix pour) pour un vote favorable en expliquant que les abstentions s'ajoutaient au voix pour !

=> Cette situation (qui pourrait prêter à rire dans un autre contexte) est surtout révélatrice, pour la FSU, des pressions auxquelles les directions sont soumises lors de la préparation de rentrée. Cette pression donne lieu à ce genre d'abération et est très souvent reportée sur les collègues enseignants.

- **Collège Justin Catayée :**

→ pressions exercées en conseil pédagogique ;

→ difficultés d'accès aux documents détaillés pour les représentant-es des personnels

=> La encore, pour la FSU, le non respect des règles relatives à la transmission des documents traduit, soit un défaut de compétence, soit une volonté de ne pas faire les choses dans les règles.

- **Collège Reeberg Néron :**

→ Présentation fragmentée, équipe par équipe, empêchant pour les membre du conseil pédagogique, une vision globale des moyens ;

→ mise en concurrence des disciplines avec des remarques de la direction sur le fait que telle discipline est très consommatrice de moyen lorsqu'il en reçoit une autre ;

→ dégradation des conditions d'enseignement avec par exemple 5 groupes de LVB pour 6 classes ce qui acte le fait que les conditions de cet enseignement (30 élèves par gp de LVB) est dégradé par rapport aux autres et entérine une in-équité entre les collègues ;

→ les heures économisées en LVB font baisser les besoins en espagnol à 32 heures pour 2 postes, la direction explique donc à une collègue qu'elle doit partir en CSR pour 9h (alors qu'il ne manque que 0,8 heure pour assurer les deux services). De plus s'il se conduit de manière aussi ignoble que cette année il imposera des HSA à cette même collègue à qui il a expliqué qu'il n'avait plus assez d'heure pour son poste !

→ La direction se permet de répondre aux représentants des personnels que « non il n'y aura pas de moyen alloués pour des projets avec les heures initialement prévues pour les dédoublements. Et se permet de mettre en doute votre parole et celle du ministre quand les représentants des personnels lui rappellent les engagement du ministre et les votre devant l'intersyndicale.

→ La direction a eu des propos infantilisant et insultant envers des collègues qui voulait simplement faire valoir leur droit à ne pas dépasser les deux HSA pondération incluse.

→ La direction veut imposer 7 HSA à un collègue en EPS en mettant en place « un chantage à la section sportive football »

=> Cette direction concentre et semble assumer toutes les mauvaises pratiques et est devenue maltraitante envers de nombreux collègues.

- **Lycée Félix Éboué :**

→ La direction présente un document qui est une extraction de sa base, à peine anonymisée à coup de blanc correcteur ; ce document n'explique en rien comment les heures seront réparties et utilisées l'année prochaine et ne permet donc pas de vérifier l'impact sur les postes.

=> Pour la FSU, soit la direction n'a tout simplement pas travaillé, soit elle diffère de manière délibérée la transmission des informations aux représentants en CA. Les pratiques de cette direction relèvent donc soit de la faute professionnelle soit de la manœuvre ! Dans les deux cas cela est inacceptable.

- **Lycée Léon-Gontran Damas :**

→ La direction a présenté en conseil pédagogique le TRMD comme ayant déjà été validé par le Recteur et étant donc « non négociable ».

→ Bien que cela ait été réglé depuis, le TRMD initial prévoyait des fermetures de postes dans des disciplines pour lesquelles les apports étaient inférieurs aux besoins, juste pour permettre d'absorber plus d'HSA !

=> La encore il y a un problème de posture de la direction et de l'idée qu'il se fait du dialogue social puisqu'il présente les choses comme irrémédiables... les événements lui ont montré qu'il avait tort.

- **LP Elie Castor :**

→ absence de TRMD, présentation non exploitable.

=> Ici il y a, selon la FSU, soit un problème de compétence de la direction, soit une volonté de ne pas faire les choses dans les règles.

- **Lycée Melkior Garré :**

→ absence de vote du TRMD ;

→ suppressions de postes décidées unilatéralement par la direction ;

→ Nombreuses heures rendues (40 sur la SEP et 50 sur le LGT) sans concertation, la direction décide qu'il n'y a pas de besoins.

=> Pour la FSU, il est important de préciser que les collègues nous font part de leur ressenti depuis le début de l'année scolaire et le mot qui revient doit être évoqué même s'il est fort : c'est le mot dictature !

- **Lycée Lama-Prévoit :**

→ Bien que cela ait été réglé depuis, le TRMD initial prévoyait des fermetures de postes dans des disciplines pour lesquelles les apports étaient inférieurs aux besoins, juste pour permettre d'absorber plus d'HSA !

=> Pour la FSU, nous avons là une direction sous pression. En effet, la direction admet en CA que pour absorber les HSA sans impacter de personnel par une MCS, elle n'a d'autre choix que de fermer ce poste de mathématique car il y a un départ à la retraite... alors que les besoins ne sont pas couverts par les apports !

- **Lycée Max-Joséphine :**

→ Lors du CA, la direction fait du chantage « Si vous ne votez pas la proposition, je renvoie le vote au mois de juin et je revois les dédoublements ».

=> Encore une fois, pour la FSU, il y a un problème de posture en CA.



Ces pratiques interrogent gravement le respect du cadre réglementaire et des conditions d'exercice du dialogue social.

Au regard du caractère répété de ces situations, la FSU vous demande qu'un rappel clair des règles en vigueur soit adressé à l'ensemble des personnels de direction.

Demande d'audience au Ministre des Outremer

Vous l'avez tous lu précédemment, la délégation OUTREMER a fait voter lors du congrès national du SNEP FSU réuni en mars dernier une motion spécifique OUTREMER (voir détails dans la lettre info N°12 du SNEP FSU Guyane)

À la suite de l'adoption de la motion nationale pour l'équité réelle dans les Outre-mer, les sections académiques de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, La Réunion et Polynésie ont collaboré pour rédiger un projet de demande d'audience adressé au Ministre des Outre-mer.

L'objectif est de porter une voix unitaire sur les **revendications** suivantes :

- **Dignité des carrières et développement des territoires :** La question du calcul des retraites constitue une urgence absolue. En raison du coût de la vie particulièrement élevé, les retraités subissent une perte de pouvoir d'achat pouvant atteindre près de 50 % par rapport à leurs revenus de fin de carrière. Nous demandons l'intégration de la majoration de traitement dans le calcul des pensions afin de garantir des conditions de vie dignes aux personnels.

Au-delà de cette exigence de justice sociale, il s'agit également d'un enjeu majeur pour nos territoires : préserver le pouvoir d'achat des retraités permet de maintenir localement des forces vives essentielles à la citoyenneté, à la cohésion sociale et à la vitalité du tissu associatif.

- Santé au travail et carrière : Nous demandons la reconnaissance de la pénibilité spécifique liée aux conditions climatiques et aux réalités d'exercice dans les territoires ultramarins. Cette reconnaissance doit notamment s'accompagner d'une sécurisation des CIMM (Centres d'Intérêts Matériels et Moraux), afin de faciliter la mobilité des personnels et de préserver les liens familiaux.
- Rattrapage du déficit structurel en installations sportives : Le manque massif d'équipements sportifs compromet gravement la mise en œuvre des programmes d'EPS. Nous réclamons un plan pluriannuel d'investissement ambitieux pour la construction, la rénovation et la tropicalisation des infrastructures sportives (ventilation, protection thermique, couverture des équipements).
- Urgence du "Savoir-Nager" : Face à l'omniprésence du risque aquatique et au manque de bassins adaptés, nous préconisons la construction de structures pérennes suffisamment profondes afin de permettre d'éprouver la verticalité par la perte d'appui.

Fort d'un taux de syndicalisation atteignant près d'un tiers de la profession, tant au niveau national que dans les académies ultramarines, le SNEP-FSU porte la voix d'une communauté éducative qui refuse désormais la logique du provisoire. L'égalité réelle exige un engagement clair, durable et coordonné entre l'État et les collectivités territoriales

Nous vous tiendrons bien sûr informés des suites...

Audience SNEP FSU et Ministre de l'Éducation.

Audience programmée le 4 juin entre le SNEP FSU et Edouard Geffray, Ministre de l'Éducation Nationale.

L'audience porte sur les thèmes suivants :

- Rythme scolaire et EPS,
- Orientation de la discipline et dispositifs du ministère qui ne permettent pas de lutter contre les inégalités sociales, de genre et territoriales,
- Reconnaissance des professeur·es enseignant l'EPPCS,
- Actions à mener en faveur du savoir nager,
- Réforme de la formation initiale.

CONSEIL ACADEMIQUE DE FIN D'ANNEE. SNEP FSU Guyane

Le C.A se tiendra le MARDI 9 JUIN 2026.

Le lieu précis (alentours de Cayenne) sera déterminé ultérieurement selon le nombre de participants. Accueil petit déjeuner et repas de clôture pris en charge par le SNEP FSU Guyane.

Réservé aux syndiqués à jour de leur cotisation pour l'année 2025/2026.

Ce sera l'occasion de **faire le bilan de l'année écoulée**, **d'élire le bureau académique** pour l'année prochaine, de **valider la répartition des décharges syndicales**, de **programmer les grands RDV** de l'an prochain, et d'échanger sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

LE SNEP FSU Guyane « recrute » des militants

Le SNEP FSU Guyane fonctionne depuis 2 ans maintenant en co-secrétariat. Boris EBION, Xavier BOUDAY, et moi même, Andrea EGEA. Des changements sont annoncés pour la rentrée prochaine.

Le SNEP FSU Guyane est force de proposition dans l'académie pour les professeurs d'EPS: lettre d'information, réponses à vos questions, propositions de stage, d'AG, informations sur les postes, suivi IMP coordo, suivi du dossier installations,...

Il y a de l'activité, mais les "bras" et les bonnes volontés manquent!

Le nombre d'adhérent progresse mais le nombre de militants n'évolue pas ou très peu.

Pourtant le travail collectif est à la base de notre engagement syndical. Le partage de points de vue enrichit notre organisation syndicale.

Militer doit rester un plaisir, et à plusieurs c'est mieux!

**** QUEL DOSSIER POURRAIT T'INTERESSER? ****

=> **SPORT SCOLAIRE.** Etre élu SNEP au CR UNSS. (prochaines élections septembre 2027). Suivi des IMP coordo district, ...

Sur ce dossier l'aide du SNEP National est non négligeable, la direction nationale envoie tjs à l'approche des CR UNSS une proposition de déclaration à adapter au contexte local. Et des pistes d'intervention sur certains sujets. Ils sont toujours réactifs à nos demandes.

=> **NON TITULAIRES.** Sur ce dossier tu pourras être épaulé par Anne JOLY, qui gère les non titulaires au niveau FSU et qui aura certainement la réponse aux questions auxquelles tu ne peux répondre dans l'immédiat.

=> **CORPO.** Mutations, contestation d'avis suite PPCR, avancement et promotions, gestion de carrière, situations problématiques avec la hiérarchie, santé, ... Tuilage par Boris.

=> **Dossier PEDA.** Organisations de stages péda...

=> **INSTALLATIONS SPORTIVES.** Connaissance des installations, prochaines constructions, suivi du dossier avec la CTG.

=> **COMMUNICATION.** Lettre info, réseaux sociaux, contacts établissements, ...

=> **AUTRE DOSSIER:** STAPS, syndicalisation, lien avec la FSU...

Si l'un de ces dossiers t'intéresse plus particulièrement n'hésite pas à prendre contact, nous poser des questions, et tenter l'aventure avec nous!

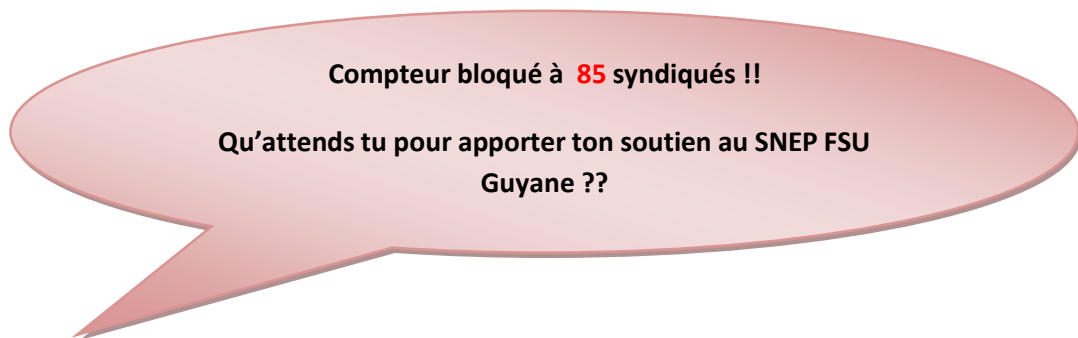
LE SNEP FSU Guyane sur les réseaux

RETROUVEZ toutes les infos du SNEP FSU Guyane ici :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100054539316042>

SE SYNDIQUER... IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE !

Pas de syndiqué·es = Pas de syndicat = Pas de défense de ses droits.

Se syndiquer? C'est un **Incontournable** !



Adhérer, c'est donner de la force à nos actions, nos idées et nos propositions.

Alors n'hésite plus, rejoins le SNEP-FSU !

La syndicalisation nous dégage du temps pour organiser des stages, aider les collègues, revendiquer des meilleures conditions de travail, des augmentations de salaires, défendre le service public... Bref pour militer !

Le « **Tous et toutes Ensemble** » se fabrique.

Une profession organisée, solidaire est plus efficace, plus entendue et mieux considérée.

⇒ **Se syndiquer au SNEP-FSU ?** <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>

Je vous remercie pour votre attention.

Je vous souhaite à tous un bon w.e prolongé.

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane.